

sident et des autres dignitaires. On doit choisir comme président celui qui peut consacrer le plus de temps et prendre le plus d'intérêt à la lutte dans la division et dont le caractère est tel que sa participation active à l'organisation soit de nature à porter les autres électeurs à en faire autant.

L'avis à transmettre par la poste pourra être rédigé à peu près de la manière suivante :

MON CHER MONSIEUR,

Vous êtes particulièrement et cordialement invité à assister à une réunion qui aura lieu à..... le..... jour du mois de..... à 7:30 heures du soir.

Il est bien important que vous soyez présent, car, il sera question des prochaines élections générales. Ayez l'obligeance d'enrôler autant de vos amis que possible et de ne pas manquer d'assister à la réunion ci-dessus mentionnée.

Très sincèrement à vous,

A.....

Bureau de poste de.....

Qui est électeur.

N.B.— (Ces dispositions ne s'appliquent qu'à la province de Québec.)

Généralement parlant, toutes les personnes du sexe masculin, âgées de 21 ans au moins, qui sont sujets britanniques par naissance ou par naturalisation et dont les noms sont inscrits sur les listes électorales, ont droit de voter lors d'une élection fédérale.

Un électeur ne peut voter qu'une fois dans la même division électorale lors même qu'il serait qualifié plusieurs fois dans cette division.

Il n'est pas tenu d'être propriétaire, locataire ou occupant.